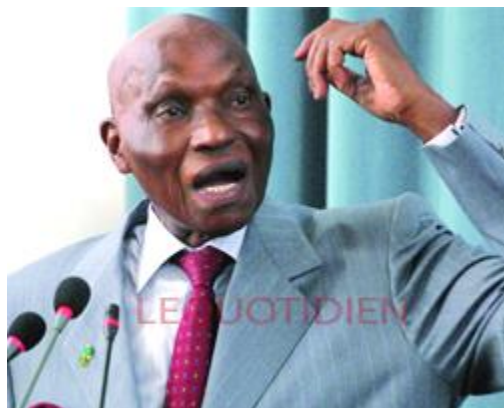


[Lettre Reponse] Wade crache le feu sur l'opposition

Dans sa réponse à la lettre de l'opposition, le Chef de l'Etat n'a pas fait dans la dentelle. Il fait le procès de l'opposition en des termes peu diplomatiques. Le ton et le contenu de sa missive vont-ils consacrer l'enterrement de première classe d'un dialogue politique qui a du mal à démarrer ou s'agit-il juste de la surenchère?



Le Président Abdoulaye Wade a trempé sa plume dans du vitriol pour répondre à la lettre de Benno siggil Sénégal sur le dialogue politique. Dans sa lettre réponse datée du 29 juillet dernier, le Chef de l'Etat déterre des cadavres et fait le procès du régime socialiste et de certains qui avaient réalisé avec lui l'alternance, avant de le quitter, et qui traîneraient des casseroles.

D'emblée il souligne : « J'accuse réception de votre lettre n° 002/888 du 27 juillet 2009 et m'empresse de vous dire que je ne vois aucune objection à soumettre les questions que vous évoquez à une structure appropriée, désignée d'un commun accord, à la seule condition du respect de la loi ; le contraire ne pouvant être demandé au Président de la République dont la mission principale est de respecter et de faire respecter les lois, conformément à son serment. » Il précise : « A la même instance, sera soumis l'examen de la liste des faits survenus sous le régime socialiste ou commis par l'un ou l'autre des vôtres pendant l'alternance alors qu'il exerçait des fonctions ministérielles.

L'exercice auquel vous nous conviez ayant manifestement pour but de faire le procès du régime de l'alternance, la logique de la chronologie des faits et du parallélisme des formes exige qu'on fasse, sur la même lancée, celui du régime socialiste. Sans tenir compte, dans un cas comme dans l'autre, de la notion de prescription et en commençant logiquement par les faits les plus anciens. » Pour étayer son propos Abdoulaye wade cite quelques exemples :

1. La mort du Commissaire Sadibou Ndiaye jeté du haut de la mamelle du phare alors qu'il sortait de la Présidence de la République,
2. Affaire Babacar Sèye : faudrait-il vous le rappeler, cette affaire a été instruite et jugée définitivement par le régime socialiste avant l'alternance. Y aurait-il une complicité du régime socialiste qui aurait caché certains éléments à la Justice ?

Avant de rejurer des citoyens qui ont été jugés contradictoirement et mis hors de cause, il serait plus logique de juger ceux qui, bien que mis en cause dans l'enquête et l'instruction n'ont jamais été convoqués devant la justice à cause de la protection dont ils jouissaient à l'époque. Après seulement, si ce nouvel examen de l'affaire ne conduit pas aux commanditaires, on parlerait de "rejurer", c'est-à-dire remettre en cause des décisions de justice passées en force de chose jugée pour des faits frappés par la loi d'amnistie,

3. Sacrifices humains pour le pouvoir, consistant à capturer deux jeunes filles Albinos et à les enterrer vivantes,
4. Encaissement de chèques dans des comptes personnels à l'occasion de la construction de l'Hôtel Méridien Président,
5. Détournements de fonds au niveau du Secrétariat de la Présidence, à l'occasion de l'organisation de l'QGI en 1991,
6. Encaissement d'argent dans des comptes personnels à l'occasion du Premier Festival Mondial des Arts Nègres à Dakar,
7. Vente de permis d'amodiation après attribution de milliers, d'hectares dans le Goudiry/Kidira à un camarade chargé de les monnayer,
8. Encaissement d'espèces versées pour l'obtention de permis de coupe par ceux-là même qui étaient chargés de protéger l'environnement,
9. Ventes illicites de terrains à l'aéroport par un Ministre,
10. Transferts à l'étranger de fonds par des ministres pour des montants sans rapport avec leurs revenus réguliers,
11. Transfert de 30 milliards de francs CFA à l'étranger selon des journaux de la Place, sans démenti, dénoncé à l'époque par la Banque Mondiale,
12. Détournement de billets de banques adirés, retirés de la circulation et prétendument incinérés,
13. Ventes illicites de licences de pêche (navires russes) pour des sommes encaissées dans des comptes personnels ouverts dans une banque de la place,
14. Détournement de drogue saisie et destinée à l'incinération qui fut simplement simulée,
15. Vente et trafic de passeports diplomatiques,
16. Affaires des bateaux Swift-Seagal et Adel Korban,
17. Accaparement et détournement de villas appartenant à l'Etat à Dakar-Plateau et Fann-Résidence,
18. Bradage et spoliation d'une bonne partie du Foncier Sénégalais avant 2000,
19. Encaissement d'un chèque de 680 millions CFA par le Secrétaire Général de la Présidence alors que le pouvoir avait changé de main, dans les heures qui ont suivi la proclamation des résultats de l'élection présidentielle de 2000 et avant la passation de service,

20. Morts non élucidés par refus d'enquête par le pouvoir de l'époque, ce qui les rend non prescrits pendant toute la durée du régime.

Pour élucider tout cela, le Président Abdoulaye Wade pose des préalables :

Vous nous remettrez un document signé personnellement par les leaders de votre groupe et tous nos homologues du régime socialiste que nous avons remplacés déclarant que votre initiative les engage et ce, en raison des responsabilités individuelles que pourrait entraîner votre initiative, engagement de renoncer à toute forme de prescription des faits évoqués, Nous vous laissons le choix de l'instance qui va prendre connaissance de tous les faits et apprécier car, de toute évidence, vous ne pouvez pas être juge et partie.

Dès que vous le voudrez, nous commencerons l'examen des questions articulées dans l'ordre chronologique. Nous devons décider d'un commun accord de ce qu'il faudra faire des résultats de l'enquête.

Toutes les autres questions que vous évoquez relèvent de la gestion gouvernementale dont nous répondons régulièrement devant le Peuple ou ses Représentants à l'occasion d'échéances électorales et de débats parlementaires libres. Toutefois, nous sommes prêts, parallèlement à l'examen des faits articulés d'un côté et de l'autre, à participer avec vous, à un débat public contradictoire.

Nous avons toujours pensé que nos échanges devraient s'inscrire dans le cadre du fonctionnement normal de la démocratie avec un pouvoir qui exerce les responsabilités qui lui ont été confiées par le Peuple Sénégalais et une opposition qui s'oppose tout en aspirant au pouvoir. Ce souci a inspiré les dispositions que nous avons fait insérer dans la Constitution, consacrant l'opposition comme l'alter ego du Gouvernement et instituant le Chef de l'Opposition.

Mon action politique a toujours été irriguée par le souci de préserver l'interaction entre ces deux rouages de la démocratie, pouvoir et opposition, sans qu'il puisse y avoir une confusion dans les deux rôles. Je constate malheureusement que trop souvent vous avez la déplorable propension à vouloir dicter au Gouvernement ce qu'il a à faire au lieu de vous borner à faire des critiques comme vous l'autorisent la Constitution et les Lois. »

Selon nos informations, le Chef de l'Etat semble particulièrement irrité par le passage de la lettre de l'opposition rappelant l'assassinat de Me Babacar Sèye.

Le dialogue politique est-il mort né ?